

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL DE FACULTÉ
DU 12 octobre 2015
Sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL**

Étaient présents : M. Damien Besancenot ; Me Stéphane Campana ; Mme Sandrine Caron ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; M. Didier Guével ; M. Franzius Houenou ; M. Guilhem Julia ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Claudine Moutardier ; M. Eric Naïm-Gesbert ; Mme Anne Penneau ; Mme Gwenaëlle Perrier ; M. Charles Reiplinger ; Mme Céline Ruet ; M Fodé Sylla ; Mme Muriel Tapie-Grime ;

Était excusée : Mme Isabelle Roques ;

Étaient représentés : M. Antoine Pécoud ; Mme Dominique Hiebel ;

Invitées permanentes : Mme Sandra Cochot.

Ordre du jour :

- 1) Informations diverses ;
- 2) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 15 juin 2015 (*) (**) ;
- 3) Élection du directeur ou de la directrice de l'IEJ (*), après audition des candidat(e)s ;
- 4) Élection de responsables pédagogiques (*) ;
- 5) Convention avec le Barreau de Paris (Charte de la Grande Bibliothèque de Droit) (*) (**) ;
- 6) Avenant à la convention conclue avec l'IDEF (*) ;
- 7) Lettre d'intention avec le "*Centro del Cambio Global y la Sostenibilidad en el Sureste*" (*) (**) ;
- 8) "Toilettage" des maquettes de Licence en Droit 1^{ère} année, Licence AES 3^{ème} année et Masters 1^{ère} année de Droit privé (*) ;
- 9) Accueil des Licenciés en Master 1 de Science politique (*) ;
- 10) Gestion de la salle des étudiants (*) ;
- 11) Subventions à projets étudiants (*) ;
- 12) Position commune sur la "gestion des flux" (*) ;
- 13) Questions diverses.

(*) Points susceptibles de donner lieu à un vote

(**) V. pièces jointes

La séance est ouverte à 10h par le Doyen Didier Guével.

M. le Doyen Didier Guével remercie vivement M. Philippe Couzinet, Président du Tribunal de Montreuil, pour sa présence à cette séance du Conseil, puis il ouvre ladite séance par l'annonce d'une série d'informations.

1) Informations diverses

Monsieur le Doyen salue la nomination M. Le Breton de Vanoise à la présidence du TGI de Bobigny et lui souhaite, conséquemment, la bienvenue au sein de notre Conseil, en tant que membre de droit.

Monsieur le Doyen souhaite la bienvenue aux personnels administratifs nouveaux ainsi qu'à Mmes Cocq et Miron et à M. Maury de Saint Victor, nouveaux collègues enseignants.

Plusieurs dates sont rappelées :

- 15 octobre : traditionnelle cérémonie de remise des diplômes de Masters et de Lauréats de la Faculté ;
- 5 novembre, à 17h, dans les locaux dits de « La Chaufferie » : concert de piano (sous la direction de M. Sylvain Bottineau), soutenu par la Faculté ;
- 16 et 17 novembre : élection des représentants des usagers aux Conseils centraux (CA, CFVU, CR) et élection partielle au Conseil de la composante, dans le collège A ;
- 14 décembre : cérémonie solennelle de remise des Doctorats Honoris Causa (un enseignant japonais, M. le Professeur Katsumi Yoshida, y sera particulièrement honoré par notre Faculté).

M. Guével rappelle que, **dans la perspective de l'appréciation des diplômes** par le Haut Conseil de l'Évaluation de la recherche et de l'Enseignement Supérieur, **la tenue**, pour chaque formation, **de conseils de perfectionnement, de réunions pédagogiques et l'organisation d'évaluations par les usagers sont essentielles et qu'il faudra en justifier.**

La Faculté se félicite de la mise en place du "Collège AES +", de la Bi-Licence Droit-Économie, du programme "Réussir en Licence" et "Réussir en Capacité avec la Bibliothèque universitaire" dans le cadre de l'IDEX formations.

Les difficultés rencontrées le paiement des vacataires sont énoncées et M. le Bâtonnier Campana promet très aimablement d'aider la Faculté dans son action auprès de la DRH. Enfin, l'absence de réalisation des travaux financés par la Faculté est, une fois de plus, stigmatisée.

2) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 15 juin 2015

Aucune modification du procès-verbal n'étant proposée, il est soumis au vote des membres du Conseil :

Vote favorable à l'unanimité

3) Élection du Directeur ou de la Directrice de l'IEJ, après audition des candidat(e)s

Mme Céline Bloud-Rey, Maître de conférences et Me Isabelle Zerad, avocate au Barreau de Bobigny, présentent leur candidature à la direction de notre IEJ. Elles détaillent, tour à tour, leur programme pour les années à venir. Le Doyen fait remarquer que la composante à la chance d'avoir ainsi deux candidatures de très grande valeur. Après les avoir vivement remerciées de leur investissement, les membres du Conseil sont appelés à voter :

18 votants :

Obtiennent :

Mme Céline Bloud-Rey : 9 voix ;

Me Isabelle Zerad : 3 voix ;

Votes blancs : 5 ;

Vote nul : 1.

Madame Céline Bloud-Rey est élue Directrice de l'IEJ, à la majorité.

4) Élections de responsables pédagogiques

M. **Yann-Arzel Durelle-Marc** présente sa candidature en qualité de responsable pédagogique de chacune des trois années de la Licence Droit et de la Licence en Droit elle-même :

Vote favorable à l'unanimité

M. **Jean-René Garcia** présente sa candidature en qualité de co-responsable pédagogique du Master 2 Études stratégiques :

Vote favorable à l'unanimité

M. **Franck Laffaille** présente sa candidature en qualité de responsable pédagogique du Master 2 Droit fiscal européen et international :

Vote favorable à l'unanimité

M. **Charles Reiplinger** présente sa candidature en qualité de responsable pédagogique des parcours Entreprise et Action publique et sociale de la Licence AES :

Vote favorable à l'unanimité

5) Convention avec le Barreau de Paris (Charte de la Grande Bibliothèque de Droit)

La GBD est une encyclopédie juridique en ligne, d'accès gratuit. Elle pourrait, notamment, permettre à nos doctorants de publier des articles signés et de se faire connaître par ce biais.

Après divers échanges, les membres du Conseil sont appelés à voter sur le principe d'une adhésion :

Vote favorable à l'unanimité (une abstention)

6) Avenant à la convention conclue avec l'IDEF

La mise en place, cette année d'un Master 2 de Droit des affaires approfondi à Athènes (déjà voté), nécessite un avenant à la convention conclue avec l'IDEF :

Vote favorable à l'unanimité

7) Lettre d'intention avec "El Centro del Cambio Global y la Sostenibilidad en el Sureste"

La Faculté entend s'associer avec ce partenaire mexicain important afin de réaliser divers échanges et de mener des recherches en commun (avec notre Structure fédérative vouée aux questions environnementales). Le projet est soumis au vote :

Vote favorable à l'unanimité

8) « Toilettage » des maquettes de Licence en Droit 1^{ère} année, Licence AES 3^{ème} année et Masters 1^{ère} année de Droit privé

Des demandes de modifications des maquettes de Master 1 Droit et des Licences de Droit et d'AES sont exposées. Les membres du Conseil demandent des précisions supplémentaires aux responsables pédagogiques de ces formations avant de se prononcer. Le vote est donc reporté à une séance ultérieure.

Des demandes d'ajouts de précisions dans les intitulés des enseignements d'Histoire du Droit en Licence en Droit sont formulées (il s'agit d'indiquer la période concernée afin de mieux informer les usagers : L1S2 : Période contemporaine, L2S3 : Antiquité, L3S5 : Périodes médiévale et moderne) :

Vote favorable à l'unanimité

9) Accueil des Licenciés en Master 1 de Science politique

Actuellement, la présentation des formations ne précise pas les conditions d'accès en Master 1 REI et PAP pour les étudiants titulaires d'une Licence AES de la Faculté. Afin de rassurer les usagers, il est proposé d'indiquer que les étudiants titulaires d'une Licence AES Parcours échanges internationaux peuvent s'inscrire, de droit, en Master 1 REI et que les étudiants titulaires d'une Licence AES parcours Action politique et sociale ou Science politique peuvent s'inscrire, de droit, en Master 1 PAP. Cette suggestion est soumise au vote :

Vote favorable à l'unanimité

10) Gestion de la salle des étudiants

Monsieur Fodé Sylla, élu étudiant, qui a eu en charge la responsabilité de la salle l'an dernier présente un bilan qu'il juge positif, en dépit de certains problèmes rencontrés. Une étude va être menée sur l'emploi possible de cette salle, momentanément fermée.

11) Subventions à projets étudiants

Il est rappelé aux étudiants que l'organisation d'un gala de fin d'année, nécessite une préparation rigoureuse bien en amont de la manifestation, pour que l'opération soit un succès. Ce projet ayant échoué cette année, la subvention votée ne lui sera pas attribuée.

12) Position commune sur la « gestion des flux »

Une discussion est lancée sur la question de la sélection à l'entrée en Master 2. Le Doyen indique qu'il recueillera les opinions de chacun.

13) Questions diverses

Une question est posée par Mme Muriel Tapie-Grime concernant le projet Voltaire et la politique à adopter pour le financement des abonnements à ce programme. Il a, en effet, été annoncé que, désormais, il y aurait un abonnement global de l'Université, information non confirmée à ce jour.

Le Doyen signale que les étudiants "redoublants", ayant relativement peu de matières à valider, peuvent obtenir, en complément, des certificats en Langue auprès de l'Espace Langues de l'Université.

Enfin, il est rappelé qu'en cas de « tiers-temps » accordé à un étudiant, c'est à l'Université, qui obtient des financements spécifiques dans ce but, de financer ces travaux supplémentaires imposés aux personnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 15.